



AVIS DE CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste sont conviés à l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu le **lundi 29 avril 2024 à 19h au Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870, avenue De Salaberry. Local 322-324**

Projet d'ordre du jour

24-AGA-01	19 h 00	Ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle
24-AGA-02	19 h 02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
24-AGA-03	19 h 05	<u>Ouverture de la période électorale</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du rôle des conseils de quartier➤ Présentation du déroulement des élections➤ Appel de candidatures➤ Présentation des candidates et candidats et début du scrutin¹
24-AGA-04	19 h 20	Présentation sur <i>la participation citoyenne en fonction du milieu de vie</i>, par des étudiants candidats à la maîtrise en aménagement
24-AGA-05	20 h 20	Adoption du procès-verbal de l'AGA d'avril 2023
24-AGA-06	20 h 30	Rapport annuel et états financiers 2023 <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du rapport annuel➤ Présentation des états financiers➤ Période de questions et de commentaires du public➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers➤ Nomination des signataires (deux) des états financiers
24-AGA-07	21 h 00	Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats¹
24-AGA-08	21 h 05	Période d'information de la conseillère municipale
24-AGA-09	21 h 15	Période de questions du public
24-AGA-10	21 h 30	Levée de l'assemblée

Note : L'assemblée générale annuelle sera suivie d'une assemblée régulière du conseil d'administration.

¹ Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin au point 24-AGA-08. Toutefois, le président d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.